



Compte-rendu du Bureau - lundi 18 novembre 2019
Maison Des Sports - Angers
19h00

Présents: Philippe COMBE, Françoise de BERNON, Vincent DUCASSE, Pascale ROBINEAU, Christophe LUYS, François COURTOIS, Michel LEVI DI LEON (CTS), Emilie SEREY (Responsable Administrative et Financière), Pierre VOUILLOT (Coupe de France Compet'lib et Masters FFVolley)

Excusés: Yves PENNANEAC'H, Ludivine TANGUY, Jean-Michel QUENTIN, Guillaume PAPIN

- **Informations générales :**

Conseil d'administration de la FFVB (Françoise DE BERNON)

Notes de Claude GANGLOFF.

- Bilan de la CEV : grand succès malgré les doutes. 82000 spectateurs. Soulagement financier, très bonne audience télé. Lettre de félicitation de CEV, envoyée aux bénévoles. Animations très appréciées.
- Points noirs : dénigrement sur les réseaux sociaux faits par certains membres de FF VOLLEY sur l'organisation, la billetterie, le choix de sponsors, en particulier Betcliv (Seul, car problème de délais sur autres sponsors). Pourrait tenir de la commission d'éthique.
- Bilan financier : prévu entre 0 et -104 000€ sur budget de 5 millions. Attente de certains règlements et remises commerciales possibles (sur billetterie entre autres). Le bilan sur ces critiques sur la billetterie (en particulier pour les licenciés) est très contrasté, entre le fond (qui n'a pas été satisfaisant) et la forme (parfois injurieuse).
- Le bilan de la Ligue sur la CEV sera fait pour le 19 décembre avec les salariés.
- La Coupe de la Ligue des champions sera retransmise sur chaîne « Sport en France » du CNOSF
- Feuille de match électronique : mise en place avancée. Semble fonctionner correctement.
- Secteur développement :
 - o "club jeunes" à creuser : orientation fédérale pour laquelle un groupe de travail doit être créé dans notre ligue, sous l'égide de MLDL. A voir par Michel LEVI DI LEON Services civiques : le nombre accordé a été épuisé, attente pour mois de janvier 2020 (pour un renouvellement de l'agrément au profit de la FFV).
 - o 3800 ballons Décathlon : distribués aux clubs ayant 10 licenciés jeunes, pas labellisés. Ces ballons sont dénigrés par certains sur la qualité. Il est inadmissible de critiquer un sponsor de cet envergure. Se pose la question de leur acheminement ; pour la Sarthe, ils pourront transiter par le biais de Philippe DELAUNE ou Alexis MUSTIERE.

Réunion commission Beach FFVB (Émilie SEREY)

- Le compte-rendu a été envoyé
- Open de beach reconduit avec école AMOS. Date retenue du 4 au 12/5/20, compétition du 8 au 10. Le site a été apprécié l'an dernier. Idée : avoir 3 terrains, demandés par les arbitres, pas par les joueurs.
- Pas de beach-volleyades en 2020.
- Refonte prévue du Beach Volley System.

- **Fonctionnement Ligue : (Françoise DE BERNON)**

Suivi du personnel

- Grille salariale Philippe DELAUNE :
 - o Echange à avoir avec Philippe DELAUNE.
- Entretiens annuels : ils sont programmés le 19/12 pour les salariés sur site, après une réunion bilan sur l'EuroVolley. Pour Philippe l'entretien est programmé le 6/12, à fixer pour Alexis
- Demande d'augmentation Émilie SERY : simulation sera faite avec plusieurs taux. Elle sera la seule à être augmentée en 2020.
- Émilie POTIRON :
 - o Demande de 2 ans de congé parental, mais ne touche plus complément de la CAF depuis les 2 ans de son enfant (octobre). Demande à passer à temps plein au 1^{er} décembre, mais pas budgétisé
 - o Demande à être à 33h avec horaires particuliers
 - o Ce sera en fonction des besoins de la Ligue.
 - o Décision : Accord pour les 33h au 8 janvier, refus de temps complet au 1^{er} décembre.
- Chèques cadeaux : 50 € donnés l'an passé, cette année donner une prime supplémentaire (en chèques cadeaux) aux salariés investis dans l'EuroVolley. Pas de charges sur chèques-cadeaux. Avec 3 niveaux (50, 100 et 150€) selon l'investissement réel à l'EuroVolley.
- Dénonciation d'usages anciens :
 - o Lundi de pentecôte ne sera plus offert aux salariés, (mais sera pris sur les congés payés)
 - o Temps de trajet en dehors des horaires de travail remis à 10% (selon convention collective) au lieu de 100%. Même si la date de recours est passée, nécessité de discussion avec les salariés concernés.
- Alexis MUSTIÈRE a demandé un entretien avec ses 2 employeurs (Ligue et Comité 49), la réunion prévue ce jour n'a pas pu avoir lieu (problème de train). Nouvelle date à prévoir.

- **Sportive et technique :**

- Suivi des championnats :
 - o LES ÉPESSES-ASBR : problème d'insultes de public vers joueuses de ASBR. Mention sur la feuille de match, mais qui n'est pas valable. Un courrier sera fait (Philippe COMBE) aux ÉPESSES pour rappeler que le club est responsable de la salle et du public. Avec information aux futurs arbitres qui officieront aux Epesses.
 - o LONGUÉ-COULAINES : 2 cartons mis par arbitre à une joueuse et à l'entraîneur de COULAINES, suite à des erreurs supposées d'arbitrage. Attendre le rapport de LONGUÉ. (Phillipe COMBE)
 - o LAVAL-LES SABLES : Carton pour l'entraîneur des SABLES, bien identifié mais mal inscrit sur la feuille de match. Attente de réponse de Fédération. (Philippe COMBE)

- LONGUÉ-BEAUFAY : Problème de licence d'une joueuse de LONGUÉ (problème de certificat médical). A voir par la CRSR.
- Interdépartementaux (Michel LEVI DI LEON) :
 - Organisation du 53 très positive, remerciements.
 - Compétition quasi complète (1 seule équipe absente sur 20)
 - Pierre VOUILLOT en off précise que les volleyades M12 & M13 se dérouleront à Grenoble le week end de la Pentecote.
- Stages CRE (Michel LEVI DI LEON) :
 - Bon déroulement, plus de jeunes que prévu car volonté d'élargir le recrutement
 - Stage grand gabarit prévu en mars : Demande du CFSR de SABLÉ pour accueillir autres fédérations. Donc libérer la place en réfléchissant sur une implantation sur LA ROCHE
 - Plus de rapports donnés aux clubs suite aux stages CRE, mais contact en direct peut être fait avec les entraîneurs de CRE. Michel LEVI DI LEON fera courrier aux clubs pour les informer de ce fait.
 - Différend entre une famille (deux en réalité) et le comité 53 suite aux mini-volleyades et participation financière demandée aux parents. Cette demande s'explique du fait des frais engagés par le CD sur les postes de frais d'engagements, de déplacement et de défraiement des accompagnateurs. Pour les parents c'est une question de principe et pas financière. Donc pas de convocation cette année aux stages départementaux, ni donc régionaux. Demande des parents d'une rencontre avec Ligue et comité 53. Les pièces financières fournies par le CD 53 démontrent la légitimité de la demande de participation financière des familles. Un courrier de la ligue exprimera cette position à la famille et son soutien au CD53 sur le bienfondé de la procédure triple surclassement (Michel LEVI DI LEON) :
 - Triple surclassement régional demandé pour une M11. Mais pas possible réglementairement, donc pas d'avis à donner. Transmis à fédération.
- **Coupe de France Compet'lib et Masters FFVolley (P. VOUILLOT) (voir annexes données en séance)**
 - Présentation de la 3^e année de Compet'Lib par Pierre VOUILLOT.
 - 143 équipes en 2018 /19 dont seulement 9 équipes hors FFVB. Alors que c'est l'objectif de cette opération.
 - Les comités ont un rôle à jouer pour attirer autres équipes. Elles doivent donc s'approprier cette compétition pour aller vers affinitaires et « sauvages ». Ce que ne peut faire la fédération. Tarif limité pour compet'lib.
 - Guillaume PAPIN va organiser la phase régionale. Il a fait une proposition d'organisation qui sera transmise à bureau pour étude (Date, arbitrage...) L'arbitrage peut peut-être être fait par l'équipe qui ne joue pas si 5 équipes (avec un superviseur ?)
 - Masters :
 - Pour toute licence compétition avec certificat médical.
 - En 4x4, G et F et 2 catégories (Plus de 40 et plus de 50 ans)
 - Principe : regrouper 3 équipes sur soirée. Points marqués à chaque plateau
 - 8 meilleures équipes regroupées par catégorie pour finale nationale, plus organisateur.
 - Regroupement entre clubs possibles idem avec affinitaires. 1 club support.
 - Demander à Guillaume PAPIN pour être référent régional.
- **Arbitrage (P. COMBE)**
 - CDA 44 : rencontre avec Ligue le 22/11 à 19h

- Commande talkies walkies : va être faite par Émilie SERY très prochainement.
- Attente de rapport de CRA par Philippe COMBE ; suggestion lui est faite de désigner un secrétaire de séance pour faciliter sa tâche.
- Demande à Philippe COMBE pour connaître amendes restantes avec feuille de match électronique. Son adoption permettrait apparemment d'en éliminer un grand nombre et de libérer du temps à Emilie POTIRON.

- **Développement :**

- Bassins de pratiques - Labels (remises officielles) (Maud CHENARD) : Le compte rendu sera à envoyer par Françoise de BERNON aux membres du bureau.
- Demande de Christophe LUYSS pour faire évoluer labels (Fédération)
- Projets 2019/2020 par Pascale ROBINEAU
 - o Livret accueil jeunes : 2 clubs vont le tester (LAVAL et LONGUÉ.) Puis finalisation ensuite pour le donner à prochaine AG à tous les clubs. La FFV est intéressée par le projet de la Ligue pour une diffusion nationale car a un projet similaire.
 - o Doc pour écoles : L'objectif est d'essayer de mettre en place un document pour préciser points administratifs pour proposer intervention dans les écoles (sur le modèle SMASHY)
- Héritage EUROVOLLEY (Pascale ROBINEAU) : La commission travaille là-dessus. Le matériel utilisé pour l'Euro Volley est utilisable. A demander à la Ligue. Beaucoup de demandes.
- Demande de base de données de volontaires par les clubs pros. Michel LEVI DI LEON propose que soit fait un Doodle pour demander l'accord des volontaires.

- **Communication :**

- Point suivi communication : Document de Maud CHENARD sera transmis au bureau, plus invités.

- **Finances :**

- Point financier : pas prêt. L'enregistrement comptable est fait, mais retard dans affectations et enregistrement des pièces comptables.
- Budget :
 - o Passage à année sportive à étudier
- Bilan budget EUROVOLLEY (Émilie SERY) :
 - o Secteur déplacement à finaliser. Pour l'instant bénéfice de 2 000 €
 - o Bénéfices du bar : 30 000 €

- **Haut niveau :**

- Pôle : Michel LEVI DI LEON alerte sur des problèmes
 - o Horaires d'entraînement le midi (3/4 h seulement possible)
 - o Utilisation de la salle de musculation (Peu ou pas disponible).
 - o Utilisation de gymnase, pris par le lycée privé avant et par le club de basket après : Demande au club pour décaler d'1/4 heure ?
 - o Emplois du temps (pour créneau du midi) : solution avec cours d'EPS libérés et suivi personnalisé ?
 - o Convention à refaire, car ne comprend pas les créneaux du midi.
 - o Vincent DUCASSE va suivre ces points avec Philippe DELAUNE pour chercher des solutions pour la rentrée 2020.

- Problème de suivi médical :
 - Budget à préciser : en cours avec Sandrine BICKERT
 - Convention avec CHU à renouveler, en précisant contenu de forfait annuel de 2 750 €
- Section Sportive (Vincent DUCASSE)
 - En cours de recensement, avec demandes de conventions et bilans aux 3 SSS restantes : une seule réponse de LAVAL. Pas de nouvelles de NANTES et REZÉ.
 - Demande de création à LA ROCHE : accord de principe sur la demande avec un point de tension, la subvention de 1 000 €, car section « départementale », la demande étant faite par le comité, avec un recrutement élargi à plus d'un club. Mais il faudra attendre la rentrée de septembre pour vérifier le recrutement.
- **Manifestations :**
 - Festyvolley : à VENDRENNES le 7 juin 2020. Le compte rendu sera à envoyer par Françoise de BERNON.
- **Questions diverses**
 - Plus de femme de ménage depuis juillet. Demande de devis fait par Émilie SERY. 2 propositions étudiées, décision à prendre selon horaires d'intervention, préférentiellement hors temps de travail.
 - Michel LEVI DI LEON évoque le système de vidéo conférence de fédération très efficace. Il se renseigne auprès de la fédé. Autre possibilité avec Skype (et achat de tour audio-vidéo). Christophe LUYS se renseigne sur le meilleur système à utiliser.
 - Achat nécessaire de matériel informatique pour Maud CHENARD, Emilie POTIRON et Serge BIRON : 600 € par ordinateur.
 - Information : 2 championnats de France UNSS vont être organisés sur la Ligue (SAINT-NAZAIRE et 85). Demande de collaboration du Directeur régional. Vincent DUCASSE suit le dossier, en incluant Didier MARION pour SAINT NAZAIRE.

Fin à 23h35

Secrétaire : Vincent DUCASSE

Françoise DE BERNON
Présidente
Ligue des Pays de la Loire

